

INFOLETTRE FLDF N°3

Soutenir les projets de ton Club : c'est possible avec ta Fondation



LES DONs et la DEFISCALISATION

C'est la fin de l'année et le père Noël de la Fondation des Lions de France vient vers toi pour te faire des cadeaux de défiscalisation.

En effet tu as la possibilité de récupérer 66% de ton don au titre de l'IRPP (impôt sur le revenu des particuliers à faire avant le 31 décembre).

Tu recevras sous 30 jours un cerfa d'avoir fiscal que tu joindras à ta déclaration d'impôts au printemps prochain.

[En savoir plus](#)



LES LEGS et DROITS DE MUTATION

Ami LION as-tu pensé à faire un leg à ta FONDATION ?

Dans les formes légales et par acte notarié avec exonération des droits de mutation.

Peut-être as-tu un Ami qui pourrait être concerné, parle-lui en.

[En savoir plus](#)

Nous contacter : relationspubliques@fldf.fr

Nous suivre : www.fldf.fr

**FONDATION DES LIONS de France
COMMUNICATION
Décembre 2019**

Les infolettres de la Fondation sont accessibles dans la rubrique Communication du site web ou [en cliquant ICI](#)

**FLDF 141-145 rue Raymond Losserand 75014 Paris
tel : 01 84 79 15 90**